



Site internet : <http://www.fattb.be>



FEDERATION AMATEUR DE TENNIS DE TABLE DU BRABANT

Affiliée à la FROTTBF et à l'AFSTB

CEP - KOK Daniel

Baulers, le 07 juin 2013

PV de l'Assemblée de fin de saison 2012-2013 du 01 juin 2013

Appel des clubs : Tous les clubs sont présents.

Membres du CEP présents : Tous les membres sont présents, excepté Alain Baurire.

La présidente souhaite la bienvenue à toutes et à tous et remercie le club de Chastre pour l'accueil et l'organisation de cette journée.

La présidente remercie également les membres du CEP pour le travail accompli au cours de la saison 2012-2013.

Le CEP remercie également Jean Pierre pour l'aide apportée en cours de saison.

Bilan Financier :

L'exercice 2012-2013 se termine en boni de +/- 4400€ malgré l'achat de matériel informatique .

Les SICAV ont remonté de 1500 €.

L'organisation de stages, du tournoi de Mulhouse et le déplacement à Ouistreham pourront être maintenus

Résultats sportifs :

Le comité est très satisfait des résultats sportifs de cette saison et remercie tous les membres, la CJB et les comités des clubs pour ces brillants résultats.

Malheureusement, la présidente doit rappeler qu'il y a eu plusieurs forfaits, aussi bien en coupe qu'en championnat.

De même, les amendes ont été beaucoup trop élevées cette saison.

A ce propos, il est rappelé que les feuilles doivent être vérifiées avant leur envoi au CEP.

Ce qui devra se faire pour la saison prochaine car les secrétaires ou leur délégué devront encoder eux-mêmes les feuilles de match.

Rapport sur les tournois et les critères par Chantal.

Rapport sur les DEA par Léon.

Les clubs attendent des renseignements plus précis car le CEF affirme que seuls les propriétaires de salles doivent acheter ou se procurer un DEA.

Les clubs ne sont pas très heureux de ces dispositions car cela représente un coût que peu de clubs sauront assumer.

Geneviève promet de poser la question au CEF lors de la réunion prévue le dimanche 2 juin 2013 à Liège.

Explication sur l'encodage des feuilles de match et l'inscription des clubs par Daniel.

Rapport des vérificateurs aux comptes par Jean-Marie Theys et Giuseppe Arpidone.

Les vérificateurs aux comptes détaillent la gestion financière de la fédération et estiment que les frais de fonctionnement, de téléphone, d'ADSL ne sont plus à la hauteur du coût de la vie actuelle.

Ils encouragent également le CEP a continuer à informatiser la gestion de la fédération.
Ils terminent en remerciant Geneviève et Daniel pour leur accueil et leur pertinence à répondre à leurs questions.

Rapport de Michaël de la CJB.

Remise de la nouvelle liste des indices : les modifications seront encore acceptées jusqu'au 15 juin 2013.

Présentation et Election des membres du prochain Comité Exécutif Provincial

Membre sortant et rééligible se représentant : Léon Goldstein,
Nouveau membre : Myriam Kuypers : acceptée par applaudissements,

Membres poursuivant leur mandat : Chantal Vandewijngaert, Daniel Kok et Geneviève De Moyter

Membre démissionnaire : Baurire Alain.

Chargés de missions: Dehoux Jean-Pierre et Arpidone Giuseppe.

Interpellations :

Phénix :

Tournoi : Avec le programme actuel il n'est pas possible que le perdant ou le gagnant restent à la table. C'est toujours le gagnant qui rapporte la feuille et la balle.

Pour créer une division supplémentaire, il faut au moins 10 équipes qui s'inscriraient en plus pour la saison suivante.

Si places sont disponibles dans les divisions, il sera possible d'inscrire une ou deux équipes supplémentaires.

CEP : Pour la saison prochaine, le site sera disponible pour encoder et inscrire les clubs.

Palette Bleue :

Pour le calcul des points d'indice des joueurs double appartenance, il sera tenu compte uniquement des résultats à la FATTB à condition que le joueur ait participé à au moins 60% du championnat FATTB. (Voté par la majorité de l'AG)

Pour la demande de jouer deux fois sur la même semaine, l'interpellation doit être introduite lors de l' AG de la FROTTBF de février 2014.

Dans le BO de la FROTTBF, PV de la réunion du CEF, il a été décidé pour relancer le développement des coupes, de modifier le règlement :

« organiser les rencontres en deux sets gagnants de 21 points, 3 simples chacun, les doubles après les 4 premiers simples resteront d'application , changement de serveur tous les 5 points et applications de l'ancienne grille des handicaps. »

L'assemblée est hésitante, mais Michaël fait remarquer que nous devons veiller à appliquer le même règlement dans toutes les provinciales.

Assemblée de début de saison :

Confirmation des dates des tournois et Critériums : Voir fardes distribuées aux clubs.

Pour les critères, le CEP recommande aux organisateurs de tenir la table d'arbitrage afin de soulager le travail de Chantal.

Pour les tournois, Nathanaël Wybou est occupé à créer un nouveau programme ; il tiendra la table d'arbitrage avec Chantal afin de s'assurer que le programme fonctionnera convenablement. Néanmoins, les clubs seront tenus de mettre à la disposition du juge arbitre un ou deux membres afin d'inscrire les résultats aux tableaux et d'assurer l'intendance.

Accueil nouveau club :

Pour la prochaine saison, nous avons la chance et le bonheur d'accueillir un nouveau club : **Le TT KRAAINEM**. Ce club jouera Avenue Hébron, 17 à 1950 KRAAINEM, salle de Gymnastique Diabolo (Ecole Francophone).

Le Secrétaire est Bernard Brognaux.

Nous lui souhaitons déjà une bonne saison parmi nous.

Le CEP remercie tous les clubs qui ont accepté d'organiser des matchs amicaux avec ce club.

Le CEP signale également que le comité du club de **Palette Aurore Tubize** a été modifié ; voir Lift de mai.

Désignations des Vérificateurs aux comptes pour 2013-2014:

Arpidone Giuseppe achève son mandat de deux ans et Mahauden Jacques s'est proposé pour remplacer Jean-Marie Theys. Approbation par applaudissements de l'assemblée.

Commission sportive :

Comme chaque année la Commission sportive sera composée de sept secrétaires qui ne seront pas concernés par les litiges à examiner.

Encodage en ligne : Pour la saison 2013-2014 les clubs devront inscrire et encoder leurs clubs via un « **signalétique en ligne** » ainsi que les feuilles de match .

Etant donné que le nouveau signalétique n'aura pas encore fonctionné une saison, le CEP **préconise, par sécurité, que l'ancien signalétique soit encore tenu par Daniel.**

En conséquence, les formulaires papiers devront encore être envoyés au Secrétariat provincial pour le 30 juin au plus tard...après encodage par les clubs.

Les photos pourront être scannées par les clubs selon un format à respecter mais à envoyer par mail à la secrétaire provinciale.

Jean-Pierre Dehoux a fait une démonstration « sur papier » de ce nouveau programme en ligne, a fourni un document explicatif aux dirigeants, et a répondu aux questions du jour.

Chaque club a reçu un identifiant « provisoire » pour faire des tests et...poser d'autres questions, ou signaler ce qui ne va pas. Un club n'a accès qu'à ses affiliés !!!

Pour les tournois, Chantal vous a parlé du nouveau programme.

Pour la saison prochaine, la FROTTBF organisera encore le déplacement à Ouistreham et la FATTB le déplacement à Mulhouse.

Pour les organisations octroyées aux différentes provinces, nous aurons besoin de salles pour accueillir les coupes de Belgique, les finales de l'Inter division et l' AG Fédérale.

Pour ces organisations nous aurons besoin de salles, excepté pour les inters divisions qui auront lieu aux Heysel.

Pour l'AG fédérale 2014 les clubs suivants devront y participer :

Phénix, CTT Boitsfort, Elan Saint Josse et Palette Ry Ternel.

L' AG est suivie de la remise des Prix aux lauréats de la défunte saison.

Le rédacteur, Daniel KOK